

Extension Nazca



Jours:	3
Prix:	390 USD Vol international non inclus
Confort:	★★★★★
Difficulté:	★★☆☆☆
📍 Balnéaire	📍 Paysages

Extension sur la côte désertique du Pérou en direction de Paracas avec la visite de sa réserve et des îles Ballestas. Dégustation de Pisco et visite de l'oasis de Huacachina avec la possibilité de faire du buggy ou du sandsurfing dans les dunes. Vous finirez avec avec le survol des lignes de Nazca.

Jour 1. Réserve naturelle de Paracas



Lima 📍
🚌 260km - ⌚ 4h
Paracas 📍

- Très tôt le matin, nous quittons l'agitation de **Lima** pour rejoindre le village côtier de **Paracas** à bord d'un bus confortable. Installation à l'hôtel.
- Nous passons l'après-midi dans la **réserve naturelle de Paracas**, zone protégée depuis 1975. La réserve offre un panorama exceptionnel avec son désert, le bleu profond de l'Océan Pacifique et sa biodiversité incroyable. Ses 335 000 hectares reste encore l'un des rares endroits où l'on peut se retrouver seul au milieu d'un paysage unique entre plages et dunes de sable.

🍴 Déjeuner	Repas Libre
🍷 Dîner	Repas Libre
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 2. Islas Ballestas - Ica/Huacachina - Nazca



Paracas 📍
🚗 215km - ⌚ 3h 40m
Nazca 📍

- Ce matin, nous partons en bateau pour une excursion de deux heures aux **îles Ballestas**. L'archipel est connu pour abriter des milliers d'**oiseaux, des otaries et lions de mer** que nous pourrions observer de près depuis notre bateau.
- Après notre excursion, nous prenons la route à bord d'un véhicule privé, direction **Ica** où nous déjeunons dans les vignes avant de visiter une cave artisanale de **Pisco**.
- Direction ensuite **Huacachina**, oasis au milieu d'un désert de dunes. Après-midi libre, vous pourrez faire du buggy ou sandboard dans les dunes (en option) ou bien tout simplement vous balader à pied.
- Après le coucher du soleil, nous prenons la route pour Nazca en bus de ligne. Installation à l'hôtel, soirée libre. Possibilité d'assister à une soirée au planetarium de l'hotel Nazca Lines, animée par un ethno astronome qui vous donnera des explications sur les avancées de la recherche sur les lignes de Nazca.

☕ Petit déjeuner	Hôtel
🍴 Déjeuner	Repas Libre

🍴 Dîner	Repas Libre
🏠 Hébergement	Hôtel

Jour 3. Survol des lignes de Nazca



Nazca 📍
 🚌 450km - ⌚ 6h
 Lima 📍

- Nous partons tôt ce matin pour monter à bord d'un petit **avion** et survoler les mystérieuses **lignes de Nazca**.

Découvert en 1927, le site a pu rester intact en raison du climat sec et du sol aride de la région. Site classé au **Patrimoine mondial de l'Unesco**, il dévoile d'impressionnants **géoglyphes** tracés au sol, représentant des formes géométriques, zoomorphes et phytomorphes étalés sur 750 km².

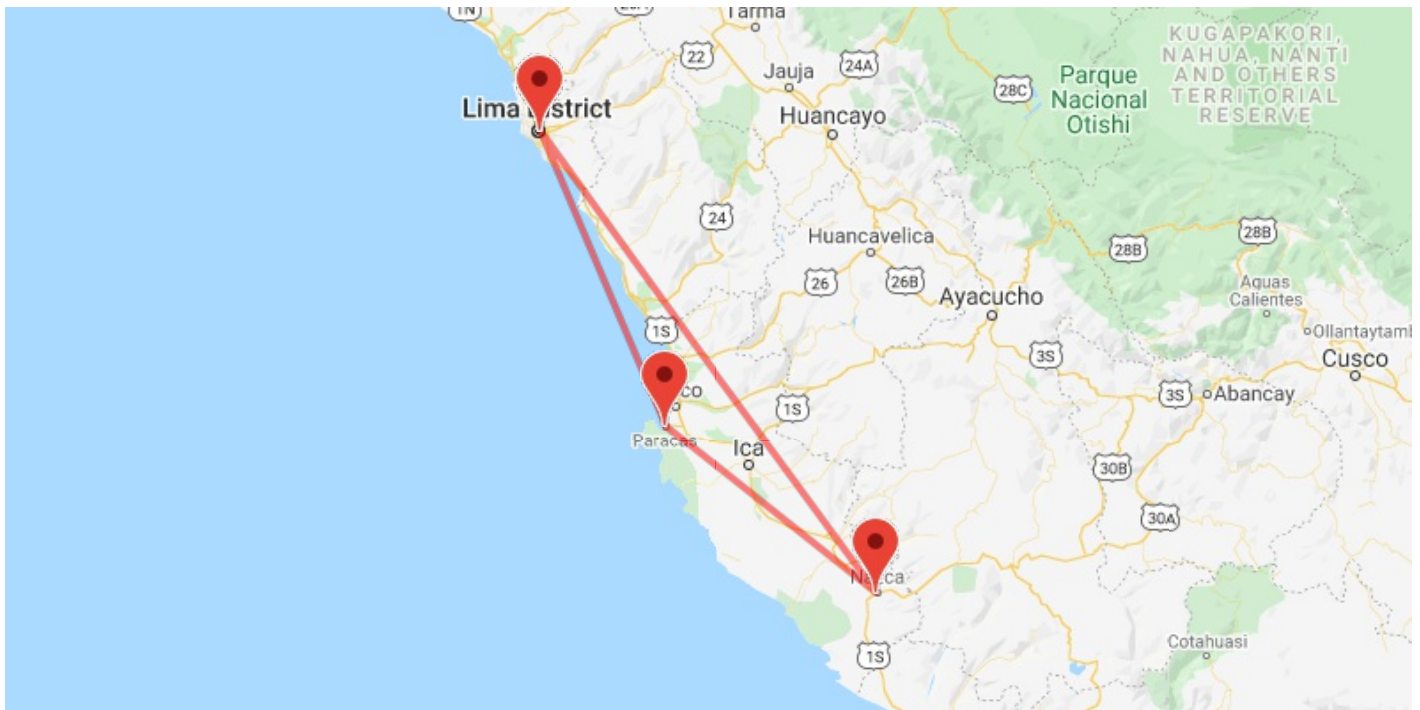
Pour vous garantir un maximum de sécurité, **Transhumancias Voyages** fait appel à une compagnie aérienne des plus sérieuses qui emploie des pilotes professionnels.

A savoir : les avions utilisés pour cette activité sont petits et volent à faible altitude à une vitesse d'environ 200km/h. Les sensations sont assez fortes, il faut s'y préparer.

- Retour sur **Lima** en bus durant l'après midi.

🍳 Petit déjeuner	Hôtel
🍽️ Déjeuner	Repas Libre
🍴 Dîner	Repas Libre

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2	3-3	4-5	6-7	8-10
600 USD	530 USD	470 USD	440 USD	390 USD

Inclus

- Tous les transferts (Minivan, bus confortables et bateau)
- Le survol des lignes de Nazca et taxe d'aéroport.
- Tous les hébergements en hôtels choisis pour leur caractère local, leur situation et la qualité de leur service.
- L'accompagnateur et guides francophone spécialistes de la destination.
- Tous les tickets d'entrées sur les sites de visites mentionnés au programme.

Non inclus

- Les pourboires et dépenses personnelles
- Vos taxis personnels en ville
- Les repas non mentionnés au programme
- Vos assurances personnelles
- Le vol international

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage

- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Aucun visa n'est exigé pour les ressortissants de l'union Européenne. Il faut être en possession d'un passeport valide d'au moins 6 mois à compter de l'arrivée sur le territoire Péruvien.

Le nombre de jours autorisés sur le territoire est entre 1 et 183 (6 mois). Il est interdit de dépasser le nombre de jours attribués.

Si vous voyagez avec des enfants, les mineurs doivent eux aussi être en possession d'un passeport.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.